Le feuilleton : en rupture de ban : [suite]

Autor(en): **Villemard, Ad.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 34

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-215781

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

QUI VEUT UN AMOUREUX

Arlon (Belgique), la Saint-Nicolas (6 décembre) donne lieu chaque année à une foire très originale, qui se tient le premier jeudi de décembre et qui n'a pas sa pareille dans le pays.

Paysans et paysannes emplissent, depuis le matin, les rues de la ville. On a remisé, dès l'arrivée, dans des écuries *ad hoc*, ou sur la place, à côté l'un de l'autre, les étranges véhicules, les carrioles primitives qui ont amené hommes et bêtes, côte à côte souvent, puis on s'est mis à circuler. On a le marché à faire et des emplettes — et surtout la conquête d'un mari.

Car le marché de la Saint-Nicolas est, suivant une vieille et originale coutume du pays, consacré spécialement aux amoureux.

Les paysannes ont mis pour la circonstance tout ce qu'elles ont de plus joli : les chaînes d'or luisent au cou, les bracelets jettent des éclairs aux poignets, les chapeaux arborent les plumes, les aigrettes les plus tapageuses; c'est qu'il s'agit d'aguicher l'amoureux, de « pincer » le futur mari.

Et rien de plus amusant comme de voir ces accortes et robustes filles de la campagne, souvent jolies, presque éclatantes de santé, toutes roses, faire la roue, et rire, et montrer leurs dents blanches, des dents qui mordent à même les grosses tartines, rien d'amusant comme de les voir, au milieu des jeunes gars, frétiller et permettre — pour le bon motif — quelques menues familiarités.

De son côté, la jeunesse des villages s'est mise sur son trente-et-un. Le chapeau posé sur l'oreille, les cheveux grassement pommadés couvrant le front, à la Capoul, débarbouillés et luisants de propreté, ils se pavannent et paradent avec importance dans leurs habits du dimanche. Quand ils ont jeté leur dévolu sur telle de leurs connaissances qui a su plaire, on s'en va dans les cafés — bourrés ce jour-là — pour débattre les conditions du mariage.

Il y a toujours avec eux un *heilichmann*, un curieux type encore, qui joue un rôle tout particulier. C'est une espèce d'agent matrimonial, rusé comme un maquignon normand, se faufilant dans toutes les familles et — chose étonnante — jouissant généralement de la confiance de tous.

Cet individu connaît toutes les occupations, toutes les situations de fortune, tous les partis sortables. Il ménage les entrevues, conduit les négociations. Si celles-ci aboutissent à un mariage, il touche tant pour cent sur la dot et on lui fait cadeau d'un chapeau (cylindre) et d'une paire de bottes. Pendant les négociations, il vit aux crochets des deux familles, boit, mange, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, et c'est naturellement le premier invité à la noce.

Vous le voyez, cet aimable personnage, glisser adroitement entre les couples, débiter les bons mots qui rompent la glace, poussant « ses clients » au café où souvent les affaires s'arrangent.

ECHOS VALAISANS

Devinette. — Quelle est la jeune commune valaisanne qui, amputée de ses deux extrémités identiques, est réduite à néant ?

Il ne lui reste **rien !**

C'est **Trient,** une des communes benjamines du Valais. Elle a été érigée en 1899 en commune séparée de Martigny-Combe.

Madone ou Saviésanne ? — L'autre jour, les élèves d'un pensionnat voisin visitaient l'antique Sedunum.

Le professeur qui les accompagnait les conduisit devant le monument du centenaire.

Arrivés devant la statue, les jeunes gens se découvrirent révérencieusement. Ils avaient pris la statue pour une madone.

On peut se tromper de ça !

Pauvre cousin ! — Le jour de l'an, Berthe, Marguerite et Suzanne devisaient entre elles pour savoir combien de fois cousin Charles devra les embrasser.

L'une d'elles propose de régler les baisers d'après leur âge.

— Moi, dit l'ainée, il me faudra vingt-deux baisers !

— Dix-sept pour moi, poursuit la cadette.

— Pas de ça, reprend la plus jeune, blonde fillette de douze ans..., je serais volée !



EN RUPTURE DE BAN

III

Le surlendemain, grand émoi à Ronchy : la surlangue a éclaté dans l'étable de Jules-Henri Moret, municipal. Justin se sent le cœur tremblant d'émoi. Si Rosine se tient à sa parole, tout est rompu, le beau rêve de mariage et de vie à deux est fini. Finie aussi — disons-le — toute perspective de voir tomber un jour dans le coffre des Boret les nombreux écus des Autier, les champs et les biens au soleil. Ah ! certes, l'amour dans le mariage est l'essentiel, il est tout, on le sait bien et les ménages qui n'ont pas l'amour sont bien dépourvus. Mais l'amour tout seul, s'il fait battre le cœur, ne fait pas bouillir la marmite. On ne le voit que trop, hélas !

Mais la Rosine est vive, elle aime son imprudent amoureux, elle doit, sans le dire, lui savoir gré de ce qu'il a osé braver pour elle, pour la revoir. Ce qu'une femme dit dans un moment d'exaspération n'a pas la valeur et le poids d'un mot définitif. En attendant, le fléau s'étend à Nens. Les étables sont frappées l'une après l'autre. Les voisins de Justin sont atteints. Mais l'étable de l'amoureux de Rosine reste indemne.

Survient, pour comble d'angoisse, un billet de Rosine :

« Tu sais, Justin, que le fléau est ici, à Ronchy, **et que c'est toi seul qui l'y as apporté.** Je ne reviens pas sur ce que je t'ai déclaré, je ne te le répète pas, tu l'as compris, car j'ai appuyé sur les mots. Il y a quatre cas ici, en quelques jours. Nos voisins les plus proches y ont passé. Mes parents ne dorment plus. Moi, je ne leur ai rien dit de ta sotte conduite, bien que j'en sois encore furieuse. Je ne puis m'en ravoir de tant de légèreté. On dit que dans ton village toutes les écuries sont frappées. Si la tienne ne l'est pas encore, elle mérite de l'être, avant toutes celles de tant de braves gens. La nôtre — par ta faute, c'est certain — le sera avant peu. Mon pauvre père se lamente d'avance. Quinze bêtes superbes !... Je ne te dis pas au revoir et te salue avec la considération que tu mérites.

» Rosine Autier. »

Ceux qui ont reçu, au cours de cette vie, un de ces coups douloureux qui vous laissent étourdi, comprendront ce qu'éprouva notre malheureux Justin. Il n'y a qu'une femme irritée qui puisse vous écrire de telles choses, de ces mots dont chacun est une pointe qui déchire.

Mais Justin, piqué, répondit doucement, honnêtement, à « Mademoiselle Rosine Autier qu'il prenait acte, avec douleur et déchirement de sa lettre, qu'il la considérait comme définitive, que son étable, seule entre toutes celles de son village, était indemne du fléau, ce qui, vraiment, l'étonnait. Il ajoutait qu'il désirait vivement qu'il en fût aussi de même pour l'étable des Autier, à qui il ne voulait aucun mal, bien au contraire. Pour lui, il ne pourrait souhaiter du mal à personne, non, pas même à ceux dont il aurait eu à se plaindre. »

Rosine, après avoir lu ce billet, se sentit moins crâne. Il y avait, dans la prose de cet homme éconduit, de ces mots qui la remuèrent. L'idée que Justin « prenait acte de sa déclaration et la considérait comme définitive » la chiffonnait bien un brin. Quand une femme dit certaines choses décisives, elle aime assez qu'on les entende et les comprenne, à condition, toutefois, qu'on ne les prenne pas trop au pied de la lettre.

Et Justin paraissait bien les avoir prises ainsi.

Les jours passaient, les semaines aussi. On n'y comprenait rien, c'était à croire que la Providence des amoureux veillait. L'écurie de Justin était exempte du fléau. Autour des Autier, à Ronchy, c'était l'émoi, l'abattage, le désastre, et l'étable du père de Rosine était indemne.

Rosine, alors, écrivit un petit mot à Justin, pour tâcher de raccommoder un peu. Ces lignes n'étaient pas tendres comme celles d'antan, elles étaient dégagées et prudentes. Elles laissaient entendre plus qu'elles ne disaient, elle faisaient une discrète allusion à ce fait étrange autant que miraculeux d'une protection spéciale de leurs étables respectives. Ces lignes ne demandaient nulle réponse, mais celle qui les avait tracées, dans le for de son être intime, en attendait, en désirait une.

Elle n'en reçut pas. Justin demeura muet.

Rosine avait une amie intime, une fille sèche et jalouse, déjà sur le retour, bien que parfaitement épousable encore, ne fût-ce que pour sa dot, assez rondelette. Elle s'appelait Herminie.

Rosine, un peu tourmentée du silence obstiné de Justin, s'épancha un jour dans le sein de son amie. Elle lui révéla ce que son « fiancé » avait fait, comment il avait bravé la loi pour la venir voir, comment il avait dû, le pauvre garçon, en s'en retournant, avoir maille à partir avec le gendarme.

— Oh ! bien, dit Herminie, pour avoir fait ça... il faut qu'il t'aime rudement...

Rosine rougit.

— Herminie, je ne dis pas, mais... Garde cela pour toi, je t'en prie... Grand Dieu... Nous sommes amies...

— Amies intimes, je ne l'oublie pas, confirma Herminie. Un secret est un secret.

Voilà-t-il pas que, quelques jours après cette confidence de Rosine, notre Justin se voit mandé à la Préfecture. M. le Préfet sollicita de notre héros, quoique sans rudesse, une explication dont la conclusion fut que notre ami dut délier les cordons de sa bourse. Il ne s'en vanta pas, vous le comprenez. Et pourtant Corbaz, le gendarme, jura plus tard à Justin qu'il n'avait pipé mot de l'aventure à M. le Préfet. Y comprendrez-vous plus que Corbaz et Justin ?

Comme tout doit finir une fois, le jour vint où le ban fut levé entre les deux villages. Plus de barrage, plus d'écriteau, plus de gendarme. La circulation était rétablie, les chiens et les chats couraient, les femmes reprenaient le chemin de l'église, les hommes celui de la pinte, qu'ils n'avaient d'ailleurs jamais délaissé, vous savez pourquoi.

Le chemin était libre... et Justin n'en profitait pas.

— Alors, dit la mère Autier, que ça veut-il dire, ton promis ne revient pas ? Le ban est pourtant levé...

— C'est son affaire, dit Rosine.

— Il reviendra bien, dit le père Autier. Ne te fais pas de soucis. Toujours est-il que nos deux écuries sont restées franches, Dieu soit béni. Tout le monde y a remarqué...

Ce fut Rosine qui, bravement, très rouge pour être l'instant d'après très pâle, ce fut elle qui alla, un beau dimanche soir trouver Justin.

Il était dans la grange.

Elle voulait parler, elle ouvrait la bouche, mais il lui tendait les bras et elle s'y jeta.

— Que tu m'as fait peur !... Que tu m'as fait mal, ma Rosine !...

— Mais, aussi, Justin...

Il avait sur le bout de la langue une allusion à cette première lettre de Rosine, lettre endiablée d'où venait tout le mal. Il ne dit rien, par prudence, pas plus ce jour-là que dans la suite.

Et Rosine devait faire de même.

Ad. VILLEMARD.

FIN

Entre l'enclume et le marteau. — Un homme très nerveux avait sa maison située entre deux forges. Exaspéré par ce bruyant voisinage, il alla trouver les forgerons et leur offrit une somme assez rondelette s'ils voulaient bien déménager. Ils acceptèrent.

Quelques jours après, le tapage recommença. L'homme nerveux, furieux, bondit chez ses voisins.

— Mais que signifie ? N'étiez-vous pas d'accord de déménager ? N'avez-vous pas reçu mon argent pour cela ?

— Ainsi avons-nous fait, répondit l'un des forgerons. Pierre a pris ma forge et moi la sienne.

Royal Biograph. — Le programme de cette semaine annonce « Maciste médium » ; « Cœur de Texas », un superbe drame du Far-West », avec Texas Guinan, une femme cow-boy de tout premier ordre ; « Fatty groom », film comique.

PHOTOS GIROD, 29, RUE DE BOURG, 29
LAUSANNE — Ouvert jours et dimanches.

Vermouth NOBLESSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE
SE BOIT GLACÉ G.462 L.

FUMEZ LES CIGARES FROSSARD

Rédaction : Julien Monnet et Victor Favrat.
J. Monnet, édit. resp.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.